

Service du greffe

Arrondissement de Saint-Léonard

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134 Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La commission : Le 24 août 2017 Présidente Mme Émilie Thuillier Rapport d'examen de la conformité du processus Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville d'appel d'offres - Mandat SMCE173285002 Vice-présidentes Mme Karine Boivin Roy Arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve Mme Paola Hawa Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue Membres Mme Dida Berku Ville de Côte-Saint-Luc Accorder un contrat à Construction Socam Ltée pour M. Richard Celzi réaliser les travaux d'agrandissement et de rénovation Arrondissement de Mercier - Hochelagad'un immeuble administratif de la Ville de Montréal Maisonneuve situé au 10351 Sherbrooke Est (1106) à Montréal-Est. Dépense totale de 20 517 074,90\$ (contrat : Mme Marie Cing-Mars Arrondissement d'Outremont 16 956 053,10 \$ + incidences : 3 561 021,80 \$), taxes incluses - Appel d'offres public no 5873 -M. Richard Deschamps Arrondissement de LaSalle (5 soumissions). M. Marc-André Gadoury Arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie M. Luc Gagnon Arrondissement de Verdun M. Manuel Guedes Arrondissement de Rivière-des-Prairies -Pointe-aux-Trembles (ORIGINAL SIGNÉ) (ORIGINAL SIGNÉ) Mme Lili-Anne Tremblay

Émilie Thuillier

Présidente

Pierre G. Laporte

Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007) et le Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE173285002

Accorder un contrat à Construction Socam Ltée pour réaliser les travaux d'agrandissement et de rénovation d'un immeuble administratif de la Ville de Montréal situé au 10351 Sherbrooke Est (1106) à Montréal-Est. Dépense totale de 20 517 074,90\$ (contrat : 16 956 053,10 \$ + incidences : 3 561 021,80 \$), taxes incluses - Appel d'offres public no 5873 - (5 soumissions).

À sa séance du 9 août 2017, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

Contrat de plus de 10 M\$.

Le 10 août 2017, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière ont répondu aux questions des membres de la commission.

Les membres ont reçu des réponses précises et satisfaisantes à leurs questions. Ils ont qualifié le dossier décisionnel de ce contrat d'exemplaire par la pertinence et la présentation de son contenu.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

• Contrat de plus de 10 M\$.

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE173285002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.